

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 8 (1980)
Heft: 2

Artikel: Editorial : la vie de nos patoisants
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

LA VIE DE NOS PATOISANTS



Les nouvelles que nous avons de nos sociétés de patoisants nous font grand plaisir.

Nous nous rendons compte aujourd'hui, que tous ceux qui aiment parler le patois ont pris des mesures pour le conserver, le diffuser, voire le réintroduire. Et cela, pas par nous autres hommes de la campagne, qui savons mieux le patois que le français, mais par des personnes responsables de nos jeunes gens et jeunes filles fréquentant encore les écoles.

Nous avons eu la joie de constater par une émission à la télévision, comme par une communication que nous avons eue, qu'à Farvagny-le-Grand, on a réintroduit le patois à l'école ! Eh oui, naturellement à cause de professeurs ouverts à cette méthode de l'enseignement, ouverts non seulement aux langues "étrangères" mais surtout à la langue de chez nous. C'est M. Nicolas Kolly de Treyvaux, professeur à cette école secondaire du Gibloux, qui a eu l'heureuse idée de profiter d'introduire cet enseignement dans les heures de libre choix qu'ont nos enseignants. Je me suis laissé dire aussi qu'à La Roche, un instituteur, qui ne sait pourtant pas le patois, réserve un certain temps pour redonner vie à cette langue des aïeux, dans son école primaire. Exemple à suivre et maîtres à féliciter pour cette entreprise quelque peu hardie, à notre époque de "modernisme" à tout crin. Nous sommes persuadés que ces jeunes élèves, parlent volontiers patois, quand il s'agit de faire une partie de rigolades, puis, avec les "anciens" prendre plaisir à montrer qu'ils savent leur idiome. Enfin, le patois revenant à la surface de mille manières, reprendra sa place qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Cet hiver dernier, nous avons eu le plaisir de nous trouver à Cerniat, charmant village gruyérien, où la jeunesse s'est décidée à donner entre autre, deux comédies en patois de Francis Brodard, qu'il nous est inutile de vous présenter tant il est connu. Vous trouverez dans les pages qui suivent un petit reportage de cette soirée sur ces représentations qui ont fait chaque fois salle comble.

Enfin, une nouvelle qui nous réjouit. Le Jura, ce jeune canton Suisse, a inscrit dans sa constitution quelques lignes pour protéger son patois. Eh bien, nous allons assister les 13 et 14 juin prochain, à l'inauguration de la bannière des amis du patois de Moutier. C'est si près du Jura . . . que l'on peut dire que l'idée des Jurassiens s'y concrétise. Nous reproduisons en pages suivantes le détail de cette manifestation qui sera à la mesure de l'enthousiasme jurassien, ce qui n'est pas peu dire . . .

Merci à tous ceux qui oeuvrent en vue de garder cet héritage qu'est notre patois. Avec de la persévérance, avec l'appui des autorités, et la "complicité"

des femmes de chez nous, nous sommes sûrs que demain, nous pourrons dire "Bon dzoua" (bonjour) à ceux que nous renconterons dans la journée, et "Bouna né" (bonsoir) lorsque le soleil disparaîtra à l'horizon.

Ce sera le signe, que nous aurons su garder l'héritage laissé par le père et surtout la mère, qui dorment maintenant près de l'église, après avoir si bien servi leur pays, le beau pays qu'ils nous ont donné et qu'il nous incombe de garder.

Jean des Neiges

AVEC NOS AMIS DE CERNIAT

La jeunesse de Cerniat a mis cet hiver dans son programme culturel, la mise en scène entre autres de deux comédies, de M. Francis Brodard, l'auteur patoisant bien connu, titulaire de nombreux premiers prix de patois lors des concours organisés par la Fédération romande des amis du patois.

Sous l'habile présidence de M. Henri Buchs, de Cerniat, une joyeuse équipe de jeunes gens et jeunes filles, interprétèrent "Lè pouarta tzothè". La scène se passe au café, tenue par Robert Charrière avec son bon client Borbo (Oswald Tissot) Djan di Juchkè, qui veut travailler pour Borbo, n'a même pas de quoi se payer une paire de bretelle, ce qui fait, que ses pantalons retenus par une ceinture trop grande en regard d'une taille trop petite, menacent toujours de descendre . . . trop bas. . . D'où les rires du public qui ne font que de s'amplifier, lorsque Nannèta (Jacqueline Meyer) arrive au café chercher son époux, qui s'entre-tient plus que de raison. La trame est bien conçue, à la mesure de deux hommes de la terre, où la franchise et les bons mots fusent avec autant de facilité que les paroles de Nannèta qui va mettre bon ordre à tous ces propos d'ivrognes.

Puis, c'est "On potié toupenao" qui vient animer la scène. Le fait qu'une truie propriété de Marcelon (Tissot François) et de Jabèta (Andrey Annelyse), ait causé des dégâts à l'installation du potié (Andrey Daniel) amène devant le Juge (Ruffieux René) et son greffier (Charrière Bruno) les parzles. Pour juger il faut reconstituer la scène. Mais la truie était absente, c'est le Juge qui prend sa place, et les propos aigre-doux, toujours plein de saveur et de sous-entendu, pour qui comprend ce patois si riche en expressions, mettent en joie des spectateurs.

Il faut avoir vu ces comédies, où les attitudes et les silences font partie intégrante des textes. La jeunesse de Cerniat interpréta avec beaucoup de bonheur ces deux comédies.